



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

COMMANDE PUBLIQUE – Commande publique – M.A.P.A.

DECISION n°2023-075 du 13/06/2023

Création d'un espace de santé pluridisciplinaire – Construction d'un cabinet de kinésithérapie
Consultation des entreprises

Le Maire de SAINT-AUGUSTIN,

VU le code des marchés publics,

VU le projet d'extension de l'espace santé pluridisciplinaire afin de construire un cabinet de kinésithérapie,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-050 en date du 30 juillet 2020 délégrant certains de ses pouvoirs au maire et notamment celle portant le numéro 4 lui permettant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

DECIDE

- de lancer une consultation d'entreprises sous la forme d'un marché public à procédure adaptée ouverte

- de publier cette consultation sur le BOAMP et le site internet communal

- de choisir le profil d'acheteur <https://www.marches-securises.fr>

- d'allotir le marché selon le détail suivant :

- 01 - GROS OEUVRE
- 02 - CHARPENTE ET MENUISERIE BOIS
- 03 - COUVERTURE TUILES - ZINGUERIE
- 04 - MENUISERIES EXTERIEURES - OCCULTATIONS
- 05 - ENDUITS
- 06 - CLOISON - DOUBLAGE - PLAFONDS
- 07 - FAUX PLAFONDS
- 08 - REVETEMENTS DE SOLS SCELLES
- 09 - PEINTURES - SOLS SOUPLES
- 10 - PLOMBERIE - SANITAIRE
- 11 - ELECTRICITE
- 12 - CLIMATISATION – CHAUFFAGE

- D'approuver l'Avis d'Appel Public à la Concurrence et le Dossier de Consultation des Entreprises établis pour ce faire.

Notification/publication du 13-06-2023

Le Maire,

Gwennaëlle PROST

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE

Sous le n° 017-211703111-20230613-2023_075DEC

Reçu le 13-06-2023

